COMPTES RENDUS HEBDOMADAIRES DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

PRÉSENTÉS

PAR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

TOME QUARANTIÈME

ANNÉE 1954

N° 14. — Séance du 7 Juillet 1954

PARIS

ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

18, RUE DE BELLECHASSE, 18

(7e Arrt) — Invalides : 10-37

La Bibliothèque de l'Académie d'Agriculture est ouverte tous les jours, de 14 heures à 17 heures, sauf le samedi. Le Bibliothécaire se tient à la disposition des lecteurs et chercheurs autorisés qui devront se présenter à lui pour y avoir accès.

COMMONWEALTH MYCOLOGICAL INSTITUTE

L'Académie d'Agriculture de France

Son rôle, ses travaux

L'Académie d'Agriculture de France, instituée sous Louis XV, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 23 août 1878 de M. le Président de la République Française.

Elle s'honore d'avoir, dans le passé, compté dans son sein, à côté des praticiens les plus éminents de l'agriculture française, de grands savants comme Pasteur, Boussingault, Dumas, Chevreul, Deherain, Schlœsing, de Vilmorin, Dechambre, de Candolle, Mathieu de Dombasle, Hickel, Bouvier et tant d'autres aujourd'hui disparus.

Elle a pour mission d'étudier les questions se rattachant à la production agricole ainsi qu'à l'économie rurale et d'éclairer le Gouvernement sur tout ce qui intéresse le progrès et le développement de l'agriculture.

Il n'est pas de problèmes concernant l'agriculture qu'elle n'ait, à l'heure actuelle, abordés ; même aux heures les plus sombres de notre histoire son activité ne s'est jamais ralentie.

***

Les questions de technique agricole (agriculture, art vétérinaire, zootechnie, sylviculture, génie rural, chimie, histoire naturelle, entomologie, etc...), ainsi que les problèmes de politique générale agricole et d'économie rurale sont, au cours de séances hebdomadaires publiques, exposés par ses membres les plus qualifiés.

L'Académie ne se borne pas à des études théoriques. Elle a, dans le domaine forestier d'Harcourt (Eure) qui lui a été légué par un de ses membres, poursuivi depuis un siècle l'acclimatation ainsi que l'étude de nombreuses essences forestières métropolitaines, européennes ou exotiques.

Par l'abondance et la variété des sujets traités, par l'objectivité et le sens des réalités qui président aux discussions, les travaux de l'Académie constituent une documentation unique en matière agricole et une mise au point permanente de toutes les questions intéressant l'économie rurale.

(Suite page III)

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE DU 7 JUILLET 1954

Présidence de M. Roger HOUDET, *Ministre de l'Agriculture*

DISCOURS DU PRÉSIDENT

M. Roger Grand, *président de l'Académie.* — Monsieur le Ministre,

Au seuil de cette salle où se déroulent chaque semaine ses pacifiques débats, notre Académie entend laisser mourir l'écho des luttes politiques ou sociales qui agitent l'Assemblée Nationale en émouvant le Pays.

Ce n'est pas, je l'espère, pour son président enfreindre cette immuable règle que de vous dire avec quelle satisfaction notre Compagnie accueillit tout récemment la nouvelle qu'elle conservait en votre personne, au sein du Gouvernement, son président d'honneur. C'est qu'elle connaît sa haute compétence technique, son entier dévouement aux intérêts du monde agricole et qu'elle a pu apprécier maintes fois son inaltérable et courtoise bienveillance.

Veuillez croire à notre vive reconnaissance de l'amabilité avec laquelle vous vous êtes rendu aujourd'hui, malgré des obligations particulièrement pressantes, à l'invitation de notre Bureau. C'est pour nous un grand honneur et un encouragement aussi dans nos efforts ou dans nos recherches, qui sont de nature aussi variée que les aptitudes et les goûts de nos confrères, mais qui visent uniquement le bien de cette agriculture dont vous avez la charge.

Monsieur le Ministre,

Mesdames,

Messieurs et chers Confrères,

Je ne voudrais pas me donner le ridicule de présenter des conseils ou des arguments techniques à des maîtres de la science et de la pratique agricoles. Mon propos n'a d'autre prétention que d'offrir à votre réflexion quelques idées simples, vérités de sens commun, assorties de quelques leçons expérimentales de l'histoire et de l'observation.

Sans doute n'est-il pas trop fort de dire que l'agriculture française subit actuellement un état de profond malaise. Il a été capable d'émouvoir, enfin, même ceux qui croient à la vertu des « plans » laborieusement élaborés par un collège d'augures patentés à coups de statistiques et d'idées préconçues. Ils s'aperçoivent, après sept ans d'échecs notoires en agriculture, que celle-ci, au contraire de l'industrie opérant sur des choses inertes, agit en pleine matière vivante, non plus soumise aux seules volontés et aux méthodes des hommes, mais avant tout aux lois immuables et aux caprices imprévisibles de la Nature, et qu'elle doit aussi tenir compte des habitudes ataviques comme des mœurs familiales d'un travailleur stable et non interchangeable.

Sans faire fi certes, pour l'avenir, des encouragements plus substantiels de l'État qui, dit-on, découleraient pour l'équipement de nos cam-

pagnes d'une plus juste appréciation de leurs besoins dans les prévisions du nouveau plan quadriennal, c'est ailleurs qu'il faut chercher remède durable et essentiel au déséquilibre dont nous souffrons. Il est dû, en dernière analyse, à l'accommodation très insuffisante au nouvel état de choses d'un monde désaxé depuis un siècle par la grande révolution du machinisme. Celle-ci, par la concentration industrielle inhumaine qu'elle a entraînée et la précipitation des moyens de communication ou de transport qu'elle exige ou permet, a rompu l'harmonie entre l'homme et la Nature que des siècles de pénible adaptation progressive avaient réalisée dans le cadre de ces petites circonscriptions, imposées par la géographie et par l'histoire, que nos pères appelaient des « pays » et qui sont toujours vivantes sous l'artificiel manteau d'Arlequin dont une assemblée politique les recouvrit, voilà plus de 160 ans, en les mélangeant sans toujours assez de logique et de discernement économique.

Ce n'est pas que les médecins manquent pour remédier à la crise; mais l'Agriculture n'a guère eu lieu d'être satisfaite de leur première consultation. Elle n'en avait, à vrai dire, été que par raccroc la bénéficiaire, car la savante médication, administrée à grands coups de centaines de milliards pendant ces sept dernières années — puisqu'aussi bien le plan dit quinquennal est devenu un plan septennal — sous forme d'orgueilleuses spécialités — parfois proclamées les plus sensationnelles *in the world* —, que la phraséologie en vogue qualifie « entreprises d'équipement », cette médication, dis-je, avait été dans l'ensemble réservée à sa sœur cadette, l'Industrie.

Erreur grave! On méconnaissait ainsi tout simplement l'ordre naturel des facteurs dans une économie bien ordonnée. Sciemment ou, je préfère le croire, cédant au préjugé invétéré qui donne chez nous le pas à l'économie urbaine sur la rurale, on faisait passer la charrue devant les bœufs. Le problème de la subsistance, qui se résoud par l'alimentation, n'a-t-il pas été et ne sera-t-il pas toujours, dans l'ordre matériel, le problème essentiel de l'humanité, comme, dans l'ordre spirituel, tout converge autour du problème de la destinée? *Primum vivere...*

Le mineur ou le métallurgiste pourra mourir de faim devant son puits ou son haut fourneau si son camarade, le paysan voisin, ne lui apporte pas modestement son pain quotidien. Or, quand les produits vitaux sont rares, ils se font chers et les salaires montent en ville et à l'usine. Si les salaires montent, le prix des objets fabriqués augmente, la concurrence avec l'extérieur s'avère alors difficile ou même impossible sans recours à un dumping qui ruine les finances publiques, exaspère l'étranger, provoque ses représailles, et retombe en impôts sur les contribuables; les stocks invendus s'accumulent; l'asphyxie économique et les troubles sociaux guettent le pays que l'inflation monétaire, devenue inévitable, laisse appauvri après une illusoire et courte euphorie.

Il y a quelque vingt ans, les États-Unis, dans l'effroyable crise qui s'était abattue sur eux, faisant plus de 12 millions de chômeurs totaux, en ont acquis la dure expérience, finalement victorieuse, car Roosevelt, dans sa célèbre politique de *New Deal*, sut jouer la bonne carte. Il commença par revigorer l'agriculture, pour accroître son pouvoir d'achat, grâce à des moyens appropriés qui se révélèrent efficaces et sur lesquels nous aurions sans doute intérêt à méditer. Le volant agricole relancé transmit de proche en proche le mouvement à toute la machine économique. La prospérité était revenue bien avant que n'éclatât la guerre.

On annonce aujourd'hui que nos planificateurs, rectifiant leur position, accorderaient désormais à l'équipement de l'agriculture la première place dans le nouveau plan de quatre ans. On chuchote même que tels et tels d'entre eux ne se refusent pas à reconnaître, dans l'intimité, que les réalisations grandioses du Plan Monnet dépasseraient les possibilités d'absorption ou d'écoulement de notre pays, quand les travaux exceptionnels de la reconstruction seront achevés, et que leur fastueuse ampleur est contraire à la vocation naturelle d'une France que son terroir,

généralement fertile, son climat tempéré et varié prédisposent à la culture et à l'élevage, tandis que sa pauvreté en carburant et en métaux non ferreux, sa main-d'œuvre limitée restreignent sa capacité industrielle.

En conclusion et comme but de l'effort entrepris en faveur de l'Agriculture, on proclame triomphalement que, les quatre ans finis, la production se trouvera, comme par enchantement — passez muscade ! —, augmentée de 20 p. 100, exactement.

Mon vieil ami, maître Pierre, qui lit cela, le dimanche en famille, dans son hebdomadaire syndical, a commencé par loucher un peu sur le mystérieux « aménagement fiscal » qu'on baptise d'avance « taxe cadastrale unique », dans lequel ce contribuable chevronné flaire un mode nouveau, plus simple, plus facile à manier, de la bonne vieille vis qui a rendu célèbre depuis des siècles le « pressoir à phynance » prêt à écraser, comme jadis les sujets du roi, l'assujetti — oh ! la gracieuse épithète ! — de la IVe République, toujours trahi par l'étalage de ses biens au soleil, si tentant pour les collecteurs d'impôts de tout régime. Il ne peut, en effet, s'empêcher d'y voir un moyen inédit d'augmenter le rendement de l'agriculture... mais au profit du gabelou, son ennemi héréditaire. *Timeo Danaos*...

Toutefois, sa longue ascendance de taillables et corvéables convaincus de leur impuissance et résignés a fait de lui le plus paisible, le moins révolutionnaire des redevables. Il se garde donc de trop s'attarder à la bagatelle du financement de l'opération. Il examine celle-ci avec le gros bon sens du terrien habitué à regarder les choses en face et non en vol, fût-il plané.

Son esprit pratique, esclave des réalités, lui fait trouver assez vaine la prétention de théoriciens qui règlent d'avance, du fond de leur cabinet, des questions dont les éléments dépendent de tant de facteurs échappant à la volonté de l'homme : intempéries, climat physique, climat social, climat moral, abondance ou pénurie et qualité de la main-d'œuvre, concurrence étrangère, état et exigences du « secteur de la distribution », possibilités d'exportation, situation monétaire, évolution politique, diplomatique, etc... etc., jusqu'aux capricieux et imprévisibles changements du goût et de la mode chez le consommateur, comme, par exemple, celui qui rend de plus en plus invendable le cidre que la jeunesse dédaigne maintenant pour les boissons jugées plus nobles.

Il ne connaît aussi que trop par expérience les variations de rendement d'une année à l'autre, car, dans son métier, à l'encontre de l'industrie ou du commerce, l'élément Nature est prépondérant et la matière sur laquelle il opère est vivante. Nature et Vie : deux facteurs qui obéissent à des lois dont il n'a qu'un maniement précaire, relatif et aléatoire, obligatoirement respectueux de la règle si profonde formulée, jadis, par Bacon : « On ne vainc la Nature qu'en lui obéissant. » Ne sait-il pas que les calculs les plus savants ne modifieront pas la durée de gestation d'un veau ou de maturation d'un grain de blé ?

Il ne comprend guère, car il le juge paradoxal, que l'idée majeure du projet soit l'augmentation de 20 p. 100 d'une production agricole déjà fortement excédentaire quant aux principales denrées : blé, sucre, vin, viande, alors que les énormes stocks disponibles à l'étranger vont encore augmenter, cette année, d'un tiers au minimum, ceux de l'Amérique seule devant dépasser en blé largement la consommation annuelle du monde entier, et que, la seule solution en vue, d'un pool vert européen, est encore dans les limbes de la discussion doctrinale et politique.

Habitué, pour son compte personnel, à régler son assolement d'après les besoins du marché, il s'effare d'une méthode qui prétende régler l'offre des producteurs sans souci de la demande des consommateurs : erreur comparable, il est vrai, bien qu'en sens inverse, à celle du budget de l'État, dont les dépenses sont votées sans considération des recettes, ajustées ensuite vaille que vaille. Encore ici a-t-on l'excuse de pouvoir

compter sur la bourse et sur la longanimité du contribuable français, aussi complaisantes l'une que l'autre.

Enfin notre homme serait porté à sourire — si malheureusement il n'avait pas présentes à l'esprit les pertes cruelles, parfois la ruine, qui en ont résulté pour de modestes cultivateurs — de ce culte excessif de la motorisation agricole, présentée comme un bien en soi, comme la panacée infaillible, la voie indispensable du salut, le critérium même du progrès par des technocrates passionnés et des coryphées bien accordés d'industries étrangères intéressées.

Il sait bien que la machine — qui devrait être la servante de l'homme et non sa maîtresse, comme elle tend à le devenir dans notre état social moderne qu'elle écrase — peut être un utile adjuvant, d'un précieux secours pour profiter au mieux de conditions, météorologiques ou autres, favorables en gagnant du temps et facilitant le travail de culture et de récolte de plus grandes étendues de terrain; mais il sait aussi, ce qu'on oublie trop, que la besogne ainsi faite n'est pas de meilleure qualité que l'ancienne et il s'inquiète à la pensée que le but principal de ce souci constant de mécanisation, théoriquement destiné à augmenter la quantité de produits agricoles déjà excédentaires et sans écoulement notable prévisible dans les circonstances présentes, n'est autre que l'espoir, assez ingénuement exprimé par les commissaires au Plan, de récupérer encore un nouveau contingent de 200.000 paires de bras ruraux pour les insatiables besoins d'une industrie inflationniste qui ne les rend jamais à la terre.

Et il frémit à la pensée de l'angoissante crise de chômage qui attend presque fatalement cette masse de salariés, non fixés et devenus quasi nomades, pour le jour où, le monde occidental ayant enfin reconstitué son économie avariée, aura repris un rythme d'activité inférieur correspondant à son équilibre normal.

Tout en faisant ces réflexions personnelles, qui ne vous paraîtront sans doute pas dénuées d'un certain à-propos, maître Pierre songe à tant de fermes abandonnées, à tant de villages désertés par la quasi totalité des jeunes gens, notamment dans l'Est et le Sud-Ouest de la France et il ne peut se défendre d'un doute quant aux motifs de cet exode continu, qui ne cesse de vider nos campagnes de leur substance. Tous les amis de la terre, tous ceux qui croient que sa prospérité, base permanente et la plus profonde de celle de la nation elle-même, est faite de la force du foyer rural et de l'amour que ses fils lui portent; tous ceux qui savent par les leçons concordantes de l'histoire universelle que les sociétés humaines ont, toutes sans la moindre exception depuis les plus anciennes civilisations jusqu'aux plus modernes, décliné quand elles se sont détachées et dans la proportion où elles se détachaient de l'économie rurale; qu'elles ont été invariablement renversées par des sociétés de cultivateurs ou de pasteurs sains, de goûts simples, prolifiques, travailleurs, courageux et sobres, parce que l'économie urbaine brûle et détruit à la longue la famille, cellule sociale essentielle, tandis que la vie aux champs la fortifie et la multiplie; tous ceux qui réfléchissent à la destinée successive des grands empires égyptien, assyrien, grec et romain — pour nous en tenir à l'Antiquité — s'effondrant de la même façon, précisément à l'apogée du progrès technique et de ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, sous la poussée de peuples dits barbares parce qu'ils continuaient à mener leurs troupeaux dans l'herbe des vallées ou à semer le grain dans la glèbe des sillons; oui, tous ceux-là concluront avec maître Pierre que le problème n'est pas surtout technique, mais moral et social.

Que pèsent les considérations techniques les plus savantes pour qui a vu en mainte de nos campagnes ces maisons en ruine, ces vergers abandonnés, ces bandes de terre livrées aux coquelicots, aux sanves et aux chardons au milieu des champs les plus fertiles, ces friches gardant la forme des anciens sillons que recouvrent ronces, épines et fougères et, sur les hauteurs, descendant à mi-flanc des coteaux, les végétations

arbustives mêlées à la maigre brousse? Qui ne serait ému d'y reconnaître encore la figure que leur avaient donnée, puis maintenue pendant des siècles les paysans persévérants qui les conquirent jadis à coups de hoyau et de pic sur la forêt?

La revanche de celle-ci est proche. Et l'on se demande quelles plaintes doivent silencieusement monter du fond des tombes délaissées, elles aussi, autour du petit clocher où leurs restes reposent, à l'adresse de ces successeurs qui ont renversé le trépied sur la cendre froide du foyer et quitté ces maisons où tant d'entre eux naquirent et moururent, cette terre arrosée de leur sueur, fécondée par leur amour.

Oh! je sais, je sais la réponse : les faits ne sont plus les mêmes; un grand phénomène est intervenu; l'avènement du machinisme, les découvertes scientifiques, notamment en chimie et en biologie; ont transformé les conditions de l'agriculture au point qu'aucune analogie avec le passé n'est désormais possible.

D'autre part, ajoute-t-on, l'exode rural vient en France, de la médiocrité des prix agricoles. Élevez-les; le niveau de la vie à la campagne montera et l'on ne quittera plus la terre, où le métier sera devenu payant.

Au premier de ces arguments on peut objecter, d'une part, que la motorisation des petites exploitations paysannes augmente trop le capital à investir et les frais généraux pour n'être pas autant un danger à leur égard qu'un progrès; d'autre part, que la quantité ni la qualité des produits d'une ferme donnée ne s'en trouve augmentée, ce qui est, en définitive, le but principal de la culture. Que si la technicité peut bien alléger le travail et libérer quelque loisir susceptible d'être employé au repos, à la distraction, au plaisir ou à l'enrichissement de l'esprit, elle risque, en revanche, d'aboutir, par une économie possible de la main-d'œuvre — que les auteurs du Plan évaluent avec une évidente satisfaction à 50.000 par an — à la diminution des foyers ruraux, source des citoyens les plus désirables pour leur sagesse, leur équilibre intellectuel et moral, leur bon sens pratique, leur goût de l'épargne, leur patience devant l'épreuve fatale, en un mot leur solidité, qui en fait un élément social irremplaçable.

La science peut fournir des robots; la terre fait des hommes et l'on ne construit durablement que sur le sol.

J'ai toujours été très frappé par l'exemple de la civilisation islamique, qui depuis le temps de Mahomet figure le type même de l'immobilisme social le plus fataliste et, techniquement parlant, en agriculture le moins évolutif, ce qui ne l'empêche pas de garder une force de résistance et même d'expansion grandissante. Voyez, par exemple, sur les flancs ou dans les vallées reculées de l'Atlas, les vieux villages berbères, aux cases d'argile séchée, groupes de cubes jaunes ou rouges si semblables au terrain dont ils sont faits que l'œil a peine à les discerner. Leurs habitants, de race mystérieuse, ont été refoulés de la plaine par des vagues successives d'envahisseurs, qui se sont recouvertes les unes les autres. Il a vu passer au pied de ses douars croulants et sans cesse refaits Romains, Vandales, Byzantins, Arabes et maintenant Européens de diverses nations. Il est toujours là, immuable, indépendant et fier, car son gourbi, d'aspect sordide, abrite la vraie richesse : une famille nombreuse de travailleurs bénévoles. Symbole éclatant de l'éternelle force paysanne, c'est lui qui, finalement, risque d'avoir le dernier mot et de gagner la partie parce qu'il aura gardé l'enjeu : la terre et sera demeuré sur place.

Le paysan cultivant en polyculture, libre sur son domaine, qui le nourrit alors que tout le monde a besoin de lui, est, par sa seule force d'inertie, insurmontable, le maître, le plus souvent inconscient, de toute évolution où son sort personnel et familial se trouve impliqué.

L'industriel passe, le commerçant, l'administrateur, le soldat, l'intellectuel passent; seul, le paysan subsiste car seul il est indispensable et peut, lui, se passer des autres, formant au surplus, avec sa famille, une société complète, un microcosme qui se suffit à soi-même.

Quelle autre considération, économique ou technique, pourrait égaler celle-là ? Et comme on comprend le récent vœu de la Confédération européenne de l'Agriculture (C. E. A.), réclamant, sous l'inspiration de son respecté président d'honneur, le Dr Laur, chef de l'Union Suisse des Paysans, que tout soit mis en œuvre pour assurer vie et prospérité à la famille agricole, cellule primordiale, essentielle de toute société humaine.

Reste à connaître le meilleur moyen de la préserver de cette hémorragie permanente qui, en France, dépasse de très loin l'apport normal de son excédent démographique à l'économie citadine. Depuis toujours, ses meilleurs éléments s'y incorporent en la renouvelant constamment — « la ville est fille du village » —, tandis que les autres se perdent et disparaissent rapidement à son contact.

Il est banal de dire que le métier est délaissé d'un grand nombre parce qu'il n'est pas suffisamment rentable. L'argument tirait avant la dernière guerre une force redoutable des prix excessivement bas où étaient tombés les produits agricoles.

Bien sûr, il y avait, il y aura toujours là une cause très efficiente de désaffection; mais nous étions déjà quelques-uns à soutenir que les motifs psychologiques du phénomène de désertion l'emportaient sur les motifs économiques. Nous obtenions difficilement audience à l'encontre de cette explication simpliste s'appuyant sur des constatations très apparentes.

La guerre est venue. L'extrême pénurie, voire la disette, a fait monter en flèche les prix agricoles, sans parler, pour beaucoup, hélas !, des réalités inavouées du marché noir. L'exode aurait dû s'arrêter ou au moins diminuer. Or, il a repris de plus belle, aussitôt la paix revenue, et n'a pas été enrayé par l'extension à l'agriculture de la plus grande partie des avantages d'une législation sociale trop longtemps réservée presque exclusivement à d'autres classes.

Les résultats du dernier recensement de la population commencent à être connus : ils accusent une diminution considérable du nombre des habitants dans les communes rurales, déjà si appauvries. Dans quelques-unes d'entre elles il ne reste plus un jeune adulte, de l'un ou l'autre sexe.

Un complexe de cet ordre et d'une telle intensité est fait de tant d'éléments divers, si enchevêtrés, que ce n'est pas aujourd'hui le moment d'en faire l'analyse détaillée qu'il postule. J'indiquerai seulement, d'une manière synthétique, que, sans négliger les moyens matériels et techniques d'améliorer la situation économique de l'agriculture, c'est au relèvement du standing moral et social de l'agriculteur — pour qui, on ne saurait trop le répéter, son état est, plus que l'exercice d'un métier, un mode d'existence qui conditionne tous ses actes, à toutes les heures de sa vie — qu'il convient de donner la première place.

Il faut lui rendre la fierté et la joie de son travail, le reclasser au premier rang des « masses laborieuses » desquelles la phraséologie courante le tient toujours absent, lui inspirer le sentiment qu'il n'est plus cet être lourdaud, ignorant, que déjà nos pères mésestimaient au point que le terme vilain désignant étymologiquement le paysan (*vilanus* = l'homme du domaine, *villa*), est devenu l'adjectif au sens péjoratif opposé à beau.

Qu'on ne néglige pas un impondérable de cette sorte. Il a pénétré au long des âges le subconscient des fils de la terre, qui se résignaient difficilement à rester parmi ces paysans dont le nom seul passait souvent pour une injure. Il agit plus fortement que jamais à notre époque où la possibilité de changer de situation et de milieu s'offre bien plus facilement qu'autrefois, quand les conditions sociales étaient stabilisées et que l'industrie, les villes encore peu développées ne réclamaient pas une main-d'œuvre abondante.

La résignation n'est plus une vertu à la mode. Quand, sous le choc de l'occasion, le départ se produira, il ne sera que l'aboutissement forcé ou l'éclatement spontané de longues cogitations et de secrets désirs accumulés.

Que ne devrait-on dire aussi de l'enseignement agricole du premier

degré si pauvrement embryonnaire en France, si inférieur à ce qu'il est depuis longtemps déjà chez d'autres peuples comme la Hollande et le Danemark et de la formation que le petit cultivateur reçoit ordinairement d'un instituteur, public ou privé, qui est un déraciné le plus souvent, mettant son honneur à pousser ses meilleurs élèves vers les carrières de fonctionnaire ou les professions libérales ?

La tâche est encore plus importante à l'égard des jeunes filles, qui sont souvent, avant ou après le mariage, les inspiratrices du découragement ou de l'ambition mal orientée de l'homme.

C'est toute une éducation morale à refaire, qui mériterait d'être récompensée comme aux Pays-Bas par une prime de ruralisation accordée aux membres de l'enseignement qui consacrent leur carrière aux populations rurales sans renoncer pour autant à leur avancement sur place.

Les Pouvoirs publics seconderont activement cette politique par une intensification de tout ce qui peut embellir ou alléger l'existence à la ferme : chemins ruraux, électrification, adduction et distribution d'eau potable, amélioration rationnelle de l'habitation et de ses dépendances, relèvement à l'aide d'avantages fiscaux de l'artisanat rural dont la disparition progressive contribue tant à la mort de nos villages, encouragement de plus en plus effectif au mouvement croissant de la colonisation à l'intérieur, qui permet aux jeunes des régions restées les plus fidèles à la terre de découvrir dans un département « d'accueil » l'exploitation personnelle que l'actuelle loi sur le fermage et le métayage, en supprimant à peu près les mutations de preneur, ne leur laisse plus guère chance de trouver près d'eux.

Je m'arrête, alors qu'il y aurait encore tant à dire, mais j'ai déjà trop longtemps abusé de votre bienveillante attention.

Je voudrais terminer par un appel au sentiment de la famille, qui se rapporte directement à notre sujet, sans qu'il y paraisse.

La vie rurale a des côtés austères et pénibles. Sans un sens profond des avantages qu'elle offre pour la famille, pour son union, son indépendance matérielle et morale, l'entretien et l'éducation sains et virils de nombreux enfants, en un mot pour l'accomplissement du devoir essentiel de l'homme, leur sévérité risque de rebuter la jeunesse en un siècle où retentit partout l'hymne à la facilité, au moindre effort.

Qu'on le veuille ou non, la terre ne vit que des vertus qu'elle engendre.

Il faudrait arriver à convaincre une élite de jeunes ruraux français que le bonheur ne consiste pas à travailler de moins en moins, mais à aimer son travail de plus en plus en le comprenant de mieux en mieux; qu'il ne faut pas le considérer *a priori* comme une peine, mais comme le jeu normal de l'activité physique et intellectuelle de l'homme, comme le cadre et la condition de son existence familiale.

C'est à eux que s'adressait notre confrère, Tardieu, alors Ministre de l'Agriculture et Président du Conseil, quand il prononçait à Alençon, en 1930, ces paroles de penseur, véritable conclusion d'homme d'État : « La terre vous tient, la terre est votre noblesse. Héritiers de ces villages immobiles qui ont vu vos ancêtres se transmettre le flambeau, vous enseignez aux gens des villes le sens de la continuité. Vous semez pour l'avenir. Qui vous défend défend l'avenir. »

Comme ce bourgeois de souche parisienne devenu sincèrement amoureux de la terre, à votre tour, Monsieur le Ministre, vous tenez son avenir en vos mains. C'est pour nous un solide motif de confiance. La compétence et le dévouement de ce magnifique corps du Génie Rural dont dépend à tant de titres cette renaissance de la vie rurale où nous voulons voir le salut de la Nation et dont vous êtes, plus spécialement, que de vos autres services, le chef respecté et aimé, nous garantissent que seront de plus en plus intensifiés les efforts en vue d'élever le niveau de l'existence à la campagne.

Naguère, chez nous, sur le soir, l'adolescent, grimpé sur la poulinière, ramenait du pré ou de l'abreuvoir, en chantant, le troupeau paternel.

Il chantait aussi dans la brume vaporeuse du matin en hersant un guéret ou buttant des patates. Bucoliques tableaux, exceptionnels aujourd'hui... Unissons tous nos efforts, mes chers Confrères, chacun en sa sphère, pour que demain, même auprès d'un tracteur crachant et ronronnant, nos jeunes cultivateurs se reprennent à chanter la joie de vivre en travaillant la douce terre de France.

RAPPORT ANNUEL

M. Robert Préaud, *secrétaire perpétuel.* — Si le devoir incombe chaque année au Secrétaire perpétuel de présenter une vue d'ensemble sur les travaux de l'Académie, la tradition lui laisse une assez grande liberté de forme et de conception. Notre cher Secrétaire perpétuel honoraire, M. Henri Hitier, nous a donné avec maîtrise des modèles variés. Naguère par exemple, pour sa lecture en séance publique, M. Hitier avait pris comme sujet l'une des personnalités récemment disparues et l'une des plus éminentes de l'agriculture française : à travers l'œuvre et l'action du Marquis de Vogüé il avait fait apparaître la plupart des problèmes qui touchent le progrès agricole ou rural et qui sont étudiés par notre Compagnie.

Parmi la longue liste des confrères que nous avons eu le malheur de perdre ces dernières années, beaucoup de grands exemples mériteraient d'être relatés et commentés. Hommes de science, chercheurs et professeurs, économistes, techniciens et praticiens de l'agriculture, il n'est pas possible de les appeler tous à l'attention de notre souvenir ni de citer toutes les leçons qu'ils nous laissent dans une très significative variété. En abordant un choix malaisé, peut-être convient-il de retenir à la fois plusieurs œuvres, fort différentes les unes des autres, mais qui se complètent et se répondent entre elles dans le cadre d'ensemble de nos attributions.

C'est dans cet esprit que nous tenterons aujourd'hui d'évoquer sous leurs aspects principaux les trois personnalités marquantes et assurément dissemblables d'Émile Schribaux, d'Albert Troté et de Pierre Caziot.

***

Émile SCHRIBAUX, l'un des maîtres de l'agronomie moderne, doyen d'âge et d'élection de notre Compagnie lorsqu'il s'est éteint au soir d'une longue vie... nous connaissons tous déjà des pages éloquentes et riches d'enseignement qui lui ont été consacrées. Deux belles notices nécrologiques nous restent en mémoire : celle que son grand ami M. Hitier a présentée devant l'Académie d'Agriculture et celle que notre confrère, M. Javillier, a lue devant l'Académie des Sciences dont il était le président.

Après ces deux remarquables témoignages, il n'est pas question d'essayer l'esquisse d'une troisième notice qui serait bien inférieure aux précédentes. Mais, s'agissant d'une œuvre considérable, les redites ne sont pas à craindre et d'ailleurs, sans reprendre les détails de la biographie, nous chercherons seulement à remettre en lumière les caractères originaux du chercheur et du professeur, ainsi que leur liaison avec les études que poursuit l'Académie.

Il est des chercheurs qui, devant l'immense horizon des questions à élucider, se trouvent guidés dans leurs choix par des occasions diverses et sont ainsi conduits à disperser plus ou moins leurs travaux, sauf à les regrouper plus tard, en fin de carrière, à la lumière de quelques idées générales.

Pour Schribaux, c'est dès le début de son activité que le choix est volontaire et c'est avec une conscience réfléchie qu'il détermine le sens

de toutes ses recherches. Si l'on peut dire que toute personnalité s'affirme par une certaine opposition, il en a lui-même fait la déclaration en *orientant ses travaux vers la biologie des plantes cultivées, alors totalement négligée par les représentants les plus en vue de la science agronomique* (1).

C'est sans doute dans l'enseignement que ce caractère de novateur s'est le mieux affirmé. Schribaux a été pendant quarante ans titulaire de la chaire la plus importante de l'Institut National agronomique, celle d'Agriculture générale et d'Agriculture spéciale. Il succédait dans cette chaire à Heuzé. Le cours de ce dernier a été suivi par M. Henri Hitier qui en a donné cette évocation : « Un excellent et clair recueil de recettes de pratiques agricoles : pour chacune des cultures, (il indiquait) sol et climat lui convenant, quantités à semer, procédés de culture adoptés par les meilleurs praticiens, procédés de récolte et de conservation, rendements à escompter. Mais rien qui puisse guider dans la voie à suivre pour améliorer la plante elle-même et pour augmenter la quantité et la qualité de ses produits... »

Quel contraste apportait l'enseignement de Schribaux! Une étude attentive et minutieuse de l'être vivant que forme chaque plante cultivée; l'examen de ses besoins et de ses possibilités, des risques qu'elle comporte et des modes de prévention, la recherche sans cesse poursuivie des variétés les mieux adaptées à tels sols, à tels climats, à tels objectifs de production. Nous sommes nombreux ici à garder le souvenir de ses leçons captivantes sur le blé, la luzerne ou la betterave... : sous une forme dont l'apparence était d'abord un peu fruste, Schribaux savait faire sentir tous les aspects de la réalité vivante, il manifestait pour les plantes une connaissance si profonde qu'elle ressemblait à une sorte d'amitié et, ainsi, son langage très simple finissait par atteindre de véritables sommets. Ne craignons pas de citer une fois de plus l'observation émue de notre regretté confrère Lucien Romier « ... la plus pure poèsie, je l'ai entendue de la bouche de savants austères qui consacrent leur vie à l'étude du blé. Entrez à l'Académie d'Agriculture un jour que le vieux maître Schribaux raconte comment le grain résiste au froid, à la chaleur... » (2).

Les recherches et les travaux de Schribaux ont été guidés par le même esprit que son enseignement. Personne d'ailleurs ne peut le définir plus nettement qu'il ne l'a fait lui-même : « ... (j'ai pu me) rendre compte combien la longue suprématie de la chimie, dans la science et dans l'enseignement agricoles, a été néfaste à leur progrès... (Mes travaux) représentent le premier effort vigoureux et persévérant en vue de faire à la plante, dans la science agronomique, la place prépondérante qui lui revient et de l'étudier, ainsi que les procédés de la culture, à la lumière de la biologie végétale » (1).

N'oubliant jamais les objectifs pratiques, il s'est d'abord attaché à l'étude des semences, afin de « doter l'agriculture de semences irréprochables ». D'où son initiative qui aboutit à la création, en 1884, d'une station centrale d'essais de semences : Schribaux en est immédiatement le directeur et il le demeure pendant quarante-six ans. Il découvre ou met au point « des méthodes d'analyses des semences *basées sur des notions biologiques* » (1) et il détermine les moyens de remédier à certains défauts, notamment à la paresse de germination. Les leçons qu'il donne sont adoptées peu à peu et, grâce à lui, la production de graines de qualité se généralise dans notre pays.

En seconde étape, il tente « à l'exemple de l'industriel, de fournir à l'agriculture *des machines végétales* perfectionnées, des variétés supérieures aux variétés existantes » (1). Tel est alors son rôle à la Section de Génétique : travaux d'amélioration sur les plantes fourragères et surtout

(1) Notice sur ses travaux, 1934.
(2) *Plaisir de France.* Le sol humanisé.

les légumineuses, nombreuses et longues recherches sur les céréales, principalement sur le blé, sur les variétés résistantes aux maladies, au froid ou à la chaleur ainsi que sur les variétés à forte « valeur boulangère ».

De grands succès couronnent cette activité : les variétés nouvelles obtenues par Schribaux font, si l'on peut dire, de belles carrières parmi les praticiens.

Il n'est pas dans notre propos de reprendre le détail de cette œuvre que d'autres recherches ont suivie et peuvent avoir dépassée. En soulignant la marque si frappante que lui a donnée Schribaux, nous avons à observer que les notions de biologie végétale éclairent et animent toute une série des travaux qui sont présentés à l'Académie.

Ce sont d'abord les nombreuses communications qui se rapportent aux conditions de la nutrition végétale et, par suite, aux méthodes les plus rationnelles de fertilisation. Et, parmi les modes utilisés d'observation et de mesure, une place spéciale est prise par le diagnostic foliaire, qui fournit un contrôle biochimique de l'alimentation de la plante. En même temps se poursuivent les recherches sur les « éléments mineurs » dans les végétaux cultivés et sur les divers états de carence qui peuvent être constatés.

D'autres travaux tentent d'approfondir les connaissances sur les conditions de résistance ou de fragilité des végétaux sous l'effet des gelées ou sous l'effet de la sécheresse. De même sont expérimentés les changements accessibles par les voies de la vernalisation. De même encore, le rôle de la lumière a été particulièrement étudié, entre autres, dans les massifs forestiers.

D'autres enseignements sont fournis par l'examen des associations végétales et, à l'opposé, par la mise en évidence de certains phénomènes de télétoxie.

Enfin, les généticiens poursuivent une œuvre dont l'on peut encore attendre de vastes conséquences.

Mais, en dépit de tous ces développements, il n'en est pas moins nécessaire de rappeler parfois, hors des milieux agronomiques, les vues prédominantes que Schribaux a si bien affirmées. Certains techniciens et certains économistes ont semblé vouloir dire que les acquisitions nouvelles de la chimie et de la mécanique suffiraient à assurer le progrès de l'agriculture. Schribaux a répondu par avance : « l'agriculture est une industrie essentiellement biologique ». En agriculture, la vraie machine productrice c'est la plante. Observons, en passant, qu'ainsi peut être précisée la juste place des machines dites agricoles : elles ne sont que des moyens annexes de préparation, d'entretien et de récolte. Ce n'est pas en méconnaître l'importance et nous apprécions vivement les communications de nos confrères spécialistes du machinisme agricole : ceux-ci, d'ailleurs, sont d'abord des agronomes et ils répètent volontiers que le cultivateur ne tire véritablement profit des machines qu'en conformité avec les besoins et les forces de la nature.

Voilà, très sommairement rappelées, les principales leçons que nous devons à Émile Schribaux : une idée directrice fermement définie, une œuvre d'une conscience et d'une continuité qui forcent l'admiration. Au surplus, le « sens biologique » réveillé par lui ne cesse d'étendre son influence et se retrouve, par exemple, dans les études très actuelles qui s'attachent à la vie des sols.

***

En évoquant ensuite l'action d'Albert TROTÉ, nous changeons de domaine. Ingénieur, grand fonctionnaire, il n'était pas agronome. Mais, en consacrant l'essentiel de sa carrière à l'étude et au contrôle du régime des eaux, il a pu rendre à l'agriculture des services éminents.

La vie du végétal reste sous la dépendance du milieu physique, milieu naturel susceptible d'être abîmé ou amélioré par l'œuvre des hommes. Et, parmi les conditions de ce milieu, l'eau exerce une influence capitale.

Protection des terrains contre les inondations, assurance du libre écoulement des eaux dans les émissaires naturels ainsi que dans les fossés creusés pour l'assainissement des sols humides et pour le débouché des systèmes de drainage, telles sont les premières missions d'intérêt agricole qui incombent au « Service Hydraulique ».

D'autre part, dans les pays susceptibles de bénéficier des irrigations, les autorisations de prise d'eau, le contrôle des débits dérivés et la surveillance des canaux principaux répondent à une nouvelle série d'attributions.

Ces divers problèmes sont d'une importance immédiate pour la vie collective et pour les travaux individuels des agriculteurs, mais ils sont évidemment fort complexes et peuvent donner lieu à de nombreux conflits d'intérêts. Le droit des eaux, peu à peu constitué, a été l'œuvre des âges; des textes très anciens demeurent en vigueur; des dispositions variées sont inscrites dans le Code Civil; enfin, après des préparations difficiles, des lois sont intervenues à l'époque contemporaine soit pour codifier et améliorer des règlements jusqu'alors dispersés, soit pour instituer de nouveaux régimes.

Sans doute convenait-il d'évoquer cet ensemble de questions relatives au régime des eaux afin de mettre en lumière le rôle d'Albert Troté. Au long d'une carrière dont l'admirable continuité s'étend sur un demi-siècle, il a incarné l'action administrative avec tout ce qu'elle peut apporter de sagesse, de prévoyance et d'efficacité, en même temps qu'il eut à considérer — parmi tous les autres — les intérêts de l'agriculture.

L'autorité rayonnante qu'il s'est acquise, l'activité féconde qu'il a exercée, il faut en rappeler plusieurs éléments.

Il était doué des plus brillantes qualités de l'esprit et des plus solides vertus du caractère : autant il savait s'imposer dans les controverses les plus ardues, autant il avait le don de persuader et de guider les exécutants. Qu'il fût appelé à discuter en Section du Conseil d'État ou qu'il eût à régler localement une difficulté auprès de maires et de représentants d'agriculteurs, Troté apportait lumineusement une conclusion pleine de sens devant laquelle l'accord se faisait.

Sa mission comportait une part importante d'arbitrage et de liaison : et c'est peut-être là qu'il faut marquer l'un de ses plus grands mérites. Le contrôle du régime des eaux, ce qu'on est convenu d'appeler le service hydraulique, est exercé dans la plupart des départements par les ingénieurs des Ponts et Chaussées, sous l'autorité du Ministre de l'Agriculture. C'est en jeune ingénieur des Ponts que Troté a été mis à la disposition du Directeur de l'hydraulique agricole. S'il n'a plus quitté cette Direction à laquelle il apporta un si fidèle dévouement, il n'en gardait pas moins l'estime et la confiance de son corps d'origine. Ainsi, pendant de très longues années, à travers les difficultés inévitables qui jalonnent la vie administrative, il a pu intervenir excellemment entre le Ministère des Travaux Publics et le Ministère de l'Agriculture comme agent de conciliation, de compréhension mutuelle et d'entente.

Les occasions lui en furent offertes à chacune des étapes de sa carrière. La loi générale sur le régime des eaux (8 avril 1898) commençait seulement d'entrer en vigueur lorsque Troté faisait ses débuts au Ministère de l'Agriculture. C'est lui qui eut à préparer tous les textes successifs et les règles pratiques émanant de cette loi. Et c'est dans ce cadre qu'il a su ménager la juste reconnaissance des intérêts agricoles, plus ou moins négligés ou méconnus dans le passé.

Plus tard, lorsqu'intervint la loi relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique (16 octobre 1919), Troté exerça une influence déterminante

en vue de faire sauvegarder les conditions de l'agriculture locale et d'organiser le jeu des réserves en eau et en énergie affectées aux besoins agricoles.

Cependant les textes les mieux conçus dans l'ordre général n'ont de valeur réelle que s'ils autorisent et encouragent, selon les divers cas pratiques, des applications utiles. Dans les nombreuses situations où le régime des eaux conduit à envisager soit la protection soit l'aménagement amélioré d'un ensemble de terrains, l'organe de réalisation est fréquemment une Association syndicale. Sous leurs formes variées, les Associations syndicales appellent différemment le concours ou le contrôle de l'Administration : elles ont donné lieu à une jurisprudence assez complexe dans laquelle Troté fut souvent l'inspirateur et toujours l'arbitre incontesté.

Dans l'histoire des institutions, les personnalités exceptionnelles fournissent les plus précieux apports mais l'on doit s'inquiéter souvent de leur fragilité et du vide qu'elles laisseront en disparaissant. Pour Albert Troté, il a eu tout à la fois le privilège et le courage de transmettre durablement à ses successeurs l'immense moisson de ses expériences. En une laborieuse retraite, il a pris le soin de composer deux très importants ouvrages qui ont été plusieurs fois signalés à l'attention de l'Académie : l'un rassemble toutes les données historiques, juridiques et pratiques qui concernent les Associations syndicales, l'autre remplace l'ouvrage, classique mais dépassé, d'Alfred Picard et constitue, pour de longues années, un irremplaçable « Traité des eaux ».

Il est sans doute peu d'exemples d'une carrière aussi féconde, aussi persévérante et dont le prolongement soit aussi bien conçu.

***

Le souvenir de Pierre CAZIOT va nous conduire à d'autres pensées. De cette haute figure, nous ne pouvons retenir aujourd'hui qu'une partie des aspects. C'est surtout dans son activité privée que nous le considérerons et nous tenterons de rappeler combien cet incomparable connaisseur des terres de France nous aide à saisir mieux les nombreux facteurs en cause dans la production agricole et dans l'économie rurale

Formé par les solides disciplines du Crédit foncier, éclairé par les multiples voyages qui lui ont fait connaître, en profondeur, tous les départements français, Caziot a donné l'exemple personnel d'un expert foncier unanimement respecté. Il a fixé, dans un ouvrage bien connu, les règles et *la technique des expertises :* toutes ses vertus s'y révèlent, la science, l'expérience, la pénétration du jugement, un bon sens infaillible, une probité d'esprit véritablement lumineuse.

Conclusion de ses autres travaux, source d'information et objet de méditation pour tous les agronomes, c'est son grand livre sur *la valeur de la terre en France* qui va nous fournir le meilleur ensemble de leçons.

Il est des facteurs généraux qui réagissent sur la valeur des biens ruraux, s'appliquant à la plupart sinon à toutes les régions, et qui justifient certaines des grandes variations dans le temps : ce sont, par exemple, la situation d'ensemble de prospérité ou de crise pour l'agriculture, l'état de dépréciation de la monnaie, les tendances relatives à la rémunération de la main-d'œuvre, les distorsions de prix entre les divers éléments de la production, etc. Plusieurs de ces facteurs expliquent, entre autres, que — partout — le rapport entre le capital foncier et le capital d'exploitation a subi de très fortes modifications.

Ne cherchons pas à insister sur ces vues générales et gardons principalement notre attention sur l'analyse que poursuit Pierre Caziot selon les conditions locales.

Les niveaux très divers de la valeur des terres, leur variation dans

l'espace et dans le temps, il les étudie dans le cadre des régions naturelles ou plutôt des *pays*. Ce sont des unités réelles, modelées par les influences combinées du sol, du climat et de l'action séculaire des hommes, le plus souvent indépendantes des divisions administratives qui ont été fixées dans l'abstrait. Rappelons ici, comme nous l'avons déjà indiqué devant l'Académie, que l'Institut National de la Statistique a récemment tenté de définir la consistance et les limites de plusieurs centaines de pays homogènes, justement différenciés entre eux dans le territoire français : il est désirable qu'à l'avenir toutes les études statistiques, d'ordre économique ou démographique, soient encadrées, comme le faisait Caziot, d'après le dessin de ces pays.

Parmi les facteurs de base interviennent d'abord les qualités locales de sol et de climat : d'où des inégalités de valeur que l'on peut dire naturelles et qui forment des motifs premiers pour l'extrême diversité de l'agriculture française.

Mais le sol cultivé n'est pas demeuré à travers les âges l'immuable reflet de son origine géologique ou, comme l'on dit, de sa roche mère. Il a été façonné, entretenu, corrigé par l'action des cultivateurs et celle-ci n'a pas manqué d'être inégale d'un endroit à l'autre. En sorte que les zones de valeurs peuvent traduire le fait que, ici ou là, l'enseignement et la vulgarisation ont amené des méthodes efficaces de fertilisation ou d'amendement.

De même, des améliorations foncières ont pu modifier certaines dispositions défavorables des sols : dans une région humide, la distinction est formelle au bénéfice des terres qui ont pu être drainées. Au delà des qualités mêmes des sols, la structure du terroir prend un rôle important : entre un parcellement excessif et des terres bien groupées par un remembrement, la différence de valeur s'impose.

Dès l'examen de ces premiers facteurs, Caziot fait ainsi apparaître d'une manière frappante que la détermination de la valeur des terres permet d'*enregistrer en quelque sorte le progrès technique qui leur a été incorporé* et d'en donner le reflet.

L'influence des systèmes de culture met ensuite en jeu des considérations variées, d'ordre économique ou technique. Le capital foncier demeure fonction du revenu escomptable et celui-ci dépend des conditions de production et des prix de revient, mais aussi des conditions de vente et de la sécurité des débouchés. Quant aux conditions de production, les valeurs se trouvent influencées, entre autres, par les « vocations spéciales » de certaines terres et, à cet égard, la science agronomique ne manque pas de fournir des orientations précisées. D'autre part, les conditions de vente des produits se traduisent de manières fort diverses. Pierre Caziot insiste, par exemple, sur les variations spéculatives qui ont pu être enregistrées sur les valeurs foncières dans les pays de monoculture, alors que ces valeurs demeurent plus stables dans les régions de polyculture. Interviennent encore les facilités d'écoulement qui peuvent être offertes par l'installation d'industries locales : plus spécialement, une industrie agricole de transformation garantit le débouché d'une certaine production et consolide ainsi la valeur des terres correspondantes.

Nous n'avons évoqué jusqu'ici que des facteurs d'ordre matériel : dans la suite de son analyse, Caziot souligne fortement l'influence des facteurs d'ordre humain. La valeur vénale d'une terre résulte toujours d'une certaine concurrence : bien évidemment, cette concurrence est fonction de l'état de pression ou de dépression démographique qui caractérise une région à une époque déterminée. Ainsi s'expliquent, à égalité de valeurs foncières, les différences d'estimation entre un pays de forte densité humaine et une région en voie de dépeuplement. Nous retrouvons ici la trace des phénomènes très variés de l'exode rural et, devant de tels écarts de niveau, nous ressentons l'opportunité des migrations rurales qui ont été maintes fois étudiées devant l'Académie.

A la lumière des vues pénétrantes de Caziot et en conclusion de ses analyses, l'on peut dire que l'estimation de la valeur des terres aboutit finalement à *une sorte de synthèse de tous les éléments de l'économie rurale*. Sur de telles bases, l'examen comparatif des valeurs constitue, sinon un mode de connaissance, du moins un précieux mode de jugement sur les situations très diverses de l'agriculture.

Sans pouvoir aborder les autres aspects de l'œuvre de Pierre Caziot, nous devons marquer du moins que ce profond connaisseur des choses et des hommes de la campagne bénéficiait, par ce fait même, d'une confiance unanime de la part des milieux ruraux et que cette confiance a fait sa force dans les difficiles missions qu'il a successivement assumées au cours des deux guerres. Il faut dire encore que son œuvre se prolonge : d'abord par le rayonnement de ses écrits, entre lesquels doivent être rappelés ceux qui étudient « la terre à la famille paysanne », ensuite par l'application poursuivie des lois qu'il a fait adopter, entre autres la loi d'importance capitale sur le Remembrement et la Réorganisation foncière.

***

Voilà les quelques souvenirs qui vous sont aujourd'hui proposés, en rapport avec les travaux de l'Académie :

— d'Émile Schribaux, une œuvre animatrice de professeur et de chercheur, essentiellement guidée par le sens biologique;

— d'Albert Troté, une action administrative d'un demi-siècle, au service de l'agriculture, parmi les multiples problèmes du régime des eaux;

— de Pierre Caziot, un ensemble d'études synthétiques sur les divers facteurs d'économie rurale qui se traduisent dans la valeur des terres.

A ces trois grands noms, parmi d'autres, notre admiration et notre gratitude demeurent fidèlement attachées.

DISCOURS DE **M. Roger Houdet**, *Ministre de l'Agriculture*

Mesdames, Messieurs,

Toute société, au long de son évolution, se forge des traditions. Issues de l'expérience et du bon sens, elles lui tiennent lieu de règle, elles lui permettent de ne pas tout remettre en question à tout instant et à tout propos. Votre Académie, aux mérites si anciens et si notoires, reste fidèle à ses traditions.

Vous avez bien voulu suivre l'une d'entre elles en m'invitant pour la deuxième fois à présider votre séance solennelle. Je veux remercier votre Bureau, et très spécialement votre Président, de l'honneur qu'ils me font; je tiens à vous dire en même temps la satisfaction que j'ai à revenir près de vous, me rappelant que ma première visite suivit de quelques heures mon entrée dans les Conseils du Gouvernement et que je vins puiser près de votre Compagnie quelque expérience pour l'accomplissement de la lourde tâche qui m'était confiée, sûr de retrouver chez vous les valeurs spirituelles qui ont tant marqué ma longue carrière professionnelle.

Votre éminent Président vient d'évoquer l'évolution de l'agriculture à travers quelques-unes de ses traditions et son histoire. Rappelant le souvenir de trois de ses grands serviteurs, votre Secrétaire général, un de mes maîtres qui conserve toute ma fidélité, a rendu compte avec sa

clarté naturelle de vos nombreux travaux, dont la variété, la qualité et l'objectivité ont reçu de nombreux hommages, auxquels je veux joindre le mien.

Puisque vous voulez bien m'offrir votre haute tribune, je voudrais en réponse vous définir la politique agricole que j'essaie, avec toutes les forces de mon intelligence et de mon cœur, de mettre en œuvre depuis douze mois.

L'agriculture n'est pas seulement un métier; le paysan n'est pas seulement un producteur; il est avant tout l'Homme de la Terre. Par la terre, son travail et sa vie sont étroitement liés. Soumis au développement rythmé du cycle naturel, à la complexité de ses enchaînements, il n'en a jamais fini avec son travail; celui-ci est devenu sa vie même. Bien au delà d'un instrument de production, la terre est pour lui l'objet d'un dialogue. Le lien qui l'y attache est l'un des éléments de sa personnalité. Si la rupture citadine entre l'homme et le professionnel est bienfaisante parfois, le plus souvent ne désoriente-t-elle pas l'individu, n'est-elle pas un des éléments de la déshumanisation du prolétaire?

Car c'est en définitive à un humanisme qu'aboutit cette vie de la terre. C'est-à-dire à une civilisation centrée sur l'homme, le mettant lui-même en valeur et non je ne sais quel être collectif, lui faisant trouver sa place exacte dans la lutte personnelle qu'il mène contre la Nature. Il n'y a ni orgueil, ni révolte, ni dépréciation excessive de soi-même, chez le paysan devant l'immensité de cette Nature qui tantôt l'écrase, tantôt l'exalte et le sert, il y a simplement et naturellement de la fierté. Toutes les valeurs paysannes naissent de cette confrontation et de cet engagement : la fidélité et la loyauté, la prudence et le bon sens, le respect de la tradition et la passion de la liberté, qui n'a d'égal que le refus de la licence.

Encore faut-il que cet engagement de l'homme tout entier dans un travail qui est sa vie puisse lui assurer sa subsistance, lui permettre de transmettre ses traditions à ses enfants dans des conditions matérielles de vie acceptables, lui procurer un revenu humain. Sinon, il n'y a qu'illusion et misère. Aucun éloge virgilien — *O fortunatos nimium* — aucun regret du passé ne change le problème qui se pose à nous aujourd'hui.

Cette union de l'homme et de la terre, d'une terre à sa mesure, se réalise le plus parfaitement dans le cadre de l'exploitation familiale, sanctuaire de l'effort générateur de vertus.

C'est l'exploitation familiale qui a permis l'épanouissement des valeurs paysannes; elle est le cadre traditionnel que l'homme a façonné, l'héritage du passé; elle est l'une des bases de la structure sociale et politique de notre pays. Elle est une des valeurs que nous devons conserver à tout prix parce qu'indispensable à la construction de notre avenir. L'économie ne la condamne d'ailleurs pas, car, contrairement à l'opinion des physiocrates et de tant de leurs disciples contemporains, elle peut être la source d'une production plus intensive, indispensable à notre Europe surpeuplée.

Mais cette exploitation familiale doit aujourd'hui s'adapter; elle est menacée car les conditions dans lesquelles elle s'est développée ont varié.

Autrefois, à une époque où les échanges se réduisaient au minimum indispensable à la subsistance des quelques rares cités avoisinantes, auxquelles ils étaient beaucoup plus nécessaires qu'aux communautés villageoises, chaque exploitant, chaque domaine pouvait vivre presque entièrement replié sur soi. Cette autarcie, nécessaire alors, a progressivement disparu, au fur et à mesure que se développaient les moyens de transport à l'intérieur du pays, puis les communications internationales, et que s'amélioraient les techniques agricoles. Parallèlement, l'exploitation isolée ne pouvait plus suffire à la satisfaction de tous les besoins que fait naître l'élévation du niveau de vie à laquelle peut prétendre le paysan comme tous les hommes de son pays.

Ce fut là sans doute la répercussion la plus immédiate de la révolution

industrielle sur l'agriculture, et la faille par où s'introduisit la ruine d'un équilibre rural traditionnel.

L'agriculteur est devenu en même temps un producteur. Rêver aujourd'hui d'une impossible autarcie, ce serait aussi bien nier le progrès technique agricole que refuser toute amélioration de la vie paysanne. La civilisation industrielle a créé, au delà des oppositions superficielles, une étroite solidarité entre la ville et les campagnes, mais dans laquelle la terre a perdu le caractère dominant qu'elle avait dans les civilisations précédentes; elle n'est plus la seule nourricière des besoins et des aspirations des hommes.

La production agricole est donc soumise aujourd'hui aux fluctuations du marché. Celles-ci atteignent directement le paysan qui en est devenu entièrement dépendant. Jusqu'alors, il n'avait affaire qu'aux lois de la nature. Une tradition millénaire lui en avait donné une compréhension intime. Il se heurte maintenant aux lois économiques générales. Elles l'atteignent dans son travail, dans le revenu qu'il tire de son travail, dans sa vie même. Cette répercussion directe sur l'existence rurale ne prouve-t-elle pas qu'on ne peut laisser le marché sous leur seule emprise?

Les fluctuations du marché sont particulièrement profondes en agriculture, elle y est encore mal adaptée, parce qu'elle pense seulement l'organisation de son marché; elle prend conscience du fait qu'elle est devenue une activité majeure, qui ne veut pas se replier derrière un protectionnisme aveugle, ni vivre d'une aide qui ressemblerait trop à un secours de l'État providence. Elle doit donc chercher à stabiliser un marché sur lequel les variations saisonnières et annuelles de la production, en face de la rigidité de la consommation, faussent le jeu normal de l'offre et de la demande.

Les inégalités des récoltes sont à peu près inévitables en culture; tous les efforts du paysan le plus averti ne peuvent rien contre le temps auquel il est obligé, en définitive, de se remettre. Les techniques les plus poussées se heurtent aussi à cette limite du domaine où elles ont prise; on peut atténuer les répercussions de la sécheresse, de l'humidité, du gel, on ne peut totalement les éliminer.

Les facteurs naturels jouent heureusement en sens contraire également, et la campagne agricole dernière est un bon exemple de cette générosité de la nature.

En face de cette production dont les oscillations peuvent varier de 30 à 40 p. 100 nous avons une consommation caractérisée par une très grande stabilité. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas une demande potentielle, que la consommation ne puisse augmenter largement pour certaines catégories de la population, en quantité, et surtout en qualité. Mais cette évolution ne peut se faire que lentement. Elle n'existe qu'en faveur de certains aliments : produits laitiers, viande, sucre, par exemple.

L'ajustement de la production à la consommation intérieure est donc particulièrement difficile : il vise plus l'orientation même des cultures que leur expansion irraisonnée.

Lorsque le marché intérieur est à peu près satisfait par la production nationale, ce qui est le cas en France pour les principaux produits, toute augmentation de la production, ne pouvant s'accompagner d'une diminution des importations, amène un accroissement des quantités offertes sur le marché. Il n'y correspond pas d'augmentation de la demande; les prix baissent, sans amener pour autant de reprise; la baisse s'accentue donc jusqu'à ce qu'un niveau d'équilibre s'établisse. La chute des cours est en général beaucoup plus importante que l'augmentation souvent marginale de la production, origine du processus. Finalement, le revenu du travail des agriculteurs risquerait d'être moins important en période d'abondance qu'en temps de pénurie.

Car le même mécanisme joue, en sens inverse, en cas de maigre récolte. Il est vrai que le recours à l'importation est alors plus facile — et surtout plus tentant — pour peser sur les cours que l'appel à l'expor-

tation pour alléger un marché encombré, car l' « invention » et surtout la conservation des marchés extérieurs ne peuvent s'improviser.

Pour atténuer ces fluctuations, éviter tous les désordres qui les accompagnent, s'impose donc une organisation rationnelle des marchés s'inscrivant dans une politique agricole dont la continuité est la condition principale de la réussite. Les pays dont la mise en valeur est récente, et ceux dont l'agriculture est encore relativement extensive, y ont été amenés. A plus forte raison, cette politique s'impose-t-elle à nous, étant donné notre structure agraire si originale à laquelle nous sommes tous si profondément attachés.

Mais cette structure, caractérisée par la prédominance de l'exploitation familiale, nous ne pouvons la conserver que par une politique d'expansion raisonnée : telle est la finalité de l'organisation des marchés.

Une politique agricole ne peut se contenter du retour éternel des saisons ni de l'infaillible succession des récoltes; elle ne peut se limiter à la solution des problèmes quotidiens. Elle doit avoir un objectif précis.

L'expansion est naturelle; les plus entêtés malthusianistes ne pourraient s'y opposer. De plus n'est-elle pas le but même du cœur : donner à l'homme plus de biens consommables, lui assurer une vie meilleure. Mais cette expansion doit être raisonnée, car sa progression est commandée en définitive par les débouchés. Il doit y avoir une marge positive entre l'expansion et le débouché mais une marge trop importante amènerait inéluctablement une régression qui serait catastrophique.

La population agricole représente au moins 26 p. 100 de la population française, elle ne retire que 14 p. 100 du revenu national. C'est là traduire en clair ce que, d'expérience, nous savons bien : le niveau de vie de notre agriculture est très bas, il est inférieur au niveau de vie moyen de la nation.

Pour rétablir l'équilibre, il est impensable de vouloir réduire systématiquement et massivement le chiffre de la population rurale. Outre la désespérence que cette solution impliquerait chez les ruraux chassés vers les cités urbaines, on n'aboutirait même pas à un résultant satisfaisant sur le plan économique : notre pays ne peut s'offrir le luxe de laisser une quelconque partie de son territoire en état de sous-production; or, seule l'exploitation familiale est susceptible de réaliser l'agriculture la plus intensive dans les régions où le ciel est plus ingrat et le climat moins clément.

Une autre solution pourrait être envisagée dans la facilité : l'augmentation des prix de vente. Nul ne peut raisonnablement la demander dans les conditions actuelles de la concurrence internationale s'il a le souci de développer l'économie générale. Le supplément de revenu en résultant serait d'ailleurs illusoire.

Il ne reste donc qu'une seule issue : augmenter le revenu par un accroissement de la productivité, impliquant une augmentation certes des rendements et donc de la production, mais conduisant surtout à un abaissement important des prix de revient et des dépenses de production.

Mais cette expansion doit être raisonnée. Il s'agit essentiellement d'une expansion dans le cadre des débouchés, intérieurs d'abord, extérieurs aussi, étant donné l'état du marché national dans de nombreux secteurs. L'exportation est un des impératifs de la politique suivie, elle suppose des conditions très précises de quantité, de qualité et de prix. De quantité, car une certaine stabilité des courants, une continuité, est nécessaire dans le cadre d'engagements à long terme : un volant de sécurité est donc indispensable; c'est pourquoi s'imposent la création de moyens de stockage et la recherche des possibilités de financement. La qualité importe aussi car, sur le marché international, le mauvais produit n'a pas cours : on ne peut retenir une clientèle qu'en s'adaptant à ses goûts, qu'en les satisfaisant, et non en acceptant de se plier au désir du fournisseur. Le prix, enfin, est un facteur déterminant : le commerce n'est pas une entreprise philantropique, il faut pouvoir lutter contre une dure concurrence.

Toutes ces raisons s'accumulent, Mesdames et Messieurs, pour rendre nécessaire l'organisation des marchés.

Elle seule peut permettre, étant donné la structure de notre État libéral, l'orientation souple de la production en fonction des débouchés. Stimuler indistinctement toutes les cultures, les traiter les unes indépendamment des autres serait aberrant. Il faut garder de notre vieille civilisation paysanne le souci du service rendu. On ne produit pas uniquement pour produire, mais bien pour servir. Dominer la nature, à quoi bon, si ce n'est pour la mettre au service de l'homme.

Une étude attentive des marchés permettra d'éviter le retour d'amères expériences, de chasser toute hésitation onéreuse, de dégager les possibilités qui s'offrent dans chaque secteur, de conseiller avec efficacité les producteurs; c'est la première étape logique.

Mais il faut aller plus avant et chercher à atténuer le jeu brutal des lois économiques qui dominent en agriculture. Le but immédiat de l'organisation des marchés, c'est la stabilisation des prix agricoles, afin d'éviter qu'ils ne s'effondrent au dessous des coûts de revient, ou qu'ils n'augmentent dans des proportions dangereuses pour l'économie générale du pays et l'intérêt du consommateur. Ceci peut être acquis par le soutien accordé au stockage et à l'exportation.

Cette politique peut même nous amener à importer, au cas d'une pénurie qui ne nous permettrait pas de tenir les engagements extérieurs à long terme que nous eussions acceptés. L'honnêteté dans le respect des contrats signés est la seule garantie de leur maintien.

Le but lointain auquel il faut viser avec tenacité est d'amener notre agriculture à être compétitive. L'action en ce sens sera facilitée par la stabilité plus grande de la production et des revenus, par le sûr accroissement de la productivité, par l'amélioration de la qualité.

La réforme des circuits de gros, corollaire de toute politique d'organisation, agira dans le même sens.

Ainsi, aurons-nous réalisé, sans heurts, mais aussi rapidement que le retard pris nous y oblige, l'adaptation nécessaire de notre agriculture à l'économie moderne, en conservant au monde rural la stabilité nécessaire, en tenant compte de l'aspect social des problèmes qui par son but doit prédominer sur l'aspect économique.

En maintenant au revenu de l'agriculture ce caractère humain, nous aurons sauvegardé l'exploitation familiale, héritage du passé que nous transmettrons intact. En nous attachant avec intelligence à la tradition terrienne, en pensant le destin de l'agriculture avec courage, ténacité et réalisme, nous conserverons à notre pays l'une de ses forces vives. Nous contribuerons ainsi à maintenir son originalité si chère à notre esprit et à réaliser sa mission dans le monde.

PROCLAMATION DES NOMS DES LAURÉATS DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE 1954

PRIX

Prix de la Fondation Tisserand à M. Gérard MONCHALIN, élève placé premier de la promotion sortante de l'Institut National Agronomique. (Bureau de l'Académie.)

Prix Boitel, bourse en faveur d'un élève français, attribué cette année à M. Marcel MAZOYER, élève de première année à l'Institut National Agronomique, est entré premier à l'Institut en octobre 1953, les résultats de première année sont extrêmement satisfaisants. Marcel MAZOYER est le dernier enfant d'une famille très modeste du Nivernais, le père charpentier a déjà élevé quatre autres enfants. (Section des Cultures spéciales).

Prix Paul Faucon, décerné à M. Joseph CORBIÈRE, agriculteur à Assi-Bou-Nil (département d'Oran), représentant la troisième génération de colons fixés dans ce centre créé en 1848; animateur incontesté du centre depuis de nombreuses années. (Rapporteurs : MM. Joseph LEFÈVRE et BARBUT).

Prix Viellard à M. R. BLAIS, Conservateur des Eaux et Forêts, Directeur de l'École supérieure du Bois qui a, au cours de toute sa carrière, contribué efficacement, par son action et ses publications, à la diffusion d'idées et de méthodes rationnelles en matières de forêts et de bois. (Rapporteur : M. Ph. GUINIER).

Prix Lucien Boisseau à M. Constant FOUCAULT, Agriculteur à Souvigné-sur-Sarthe, éleveur extrêmement réputé de la race ovine « Bleue du Maine », ayant contribué, de façon particulièrement efficace, à l'extension et à l'amélioration de cette race. (Rapporteur : M. LETARD)

Prix du Baron Gérard à M. Jacques LEPICARD, Éleveur, La Chaussée, Normanville (Seine-Inférieure), récompensant une carrière tout entière consacrée à l'élevage normand et aussi, avec beaucoup de désintéressement, à la défense et aux progrès généraux de l'Élevage français. (Rapporteur : M. LETARD).

Prix Vermorel à M. Pierre GRISON, Entomologiste agronomique de grand avenir qui, depuis plus de dix ans, effectue des travaux sur les insectes ennemis des cultures, des arbres fruitiers et forestiers et sur les moyens de les combattre. (Rapporteur : M. E. ROUBAUD).

Prix de la Fédération Métallurgique Française à MM. BILLIAERT et DEBRUYNE (Société Billiaert et Debruyne. Machines agricoles), qui ont conçu et mis au point une arracheuse de betteraves portée sur tracteur, qui présente le gros intérêt de permettre à un agriculteur d'effectuer seul sa récolte mécanique de betteraves. (Rapporteur : M. Tony BALLU).

DIPLÔMES DE MÉDAILLE D'OR

M. R. CHATELAIN, pour son ouvrage intitulé : *l'Agriculture française et la formation professionnelle.* (Bureau de l'Académie.)

M. ROUSSEL, Ingénieur principal des Eaux et Forêts, à Pontarlier, qui se consacre depuis plusieurs années à l'étude méthodique du rôle de la lumière en forêt. (Rapporteur : M. Ph. GUINIER).

M. Jacques DUPUIS, assistant d'Agrogéologie à l'Institut National Agronomique, pour son mémoire sur les *Sols du Gâtinais.* (Rapporteur : M. ARAMBOURG.)

DIPLÔME DE MÉDAILLE DE VERMEIL

M. Maurice GARNIER, professeur à la Faculté française de Médecine et de Pharmacie de Beyrouth, Directeur à l'Institut de Chimie de la République Libanaise, pour son important mémoire intitulé : *Les produits laitiers du Liban et de la Syrie; étude biologique et vitaminologique.* (Rapporteur : M. JAVILLIER.)

DIPLÔMES DE MÉDAILLE D'ARGENT

M. Gaston LECORDIER, aumônier-conseil du Secrétariat Social à Paris, pour son ouvrage intitulé : *Le monde rural en marche* (*Panorama sociologique*). (Bureau de l'Académie.)

M. P. RENAUD, pour son ouvrage intitulé : *L'olivier de confiserie dans le département de l'Hérault.* (Rapporteur : M. BŒUF.)

M. J.-M. DUVERNAY, pour son Encyclopédie pratique du jardinage. (Rapporteur : M. MARTIN-LECOINTE).

M. Jacques CAMPAGNE, pour son ouvrage intitulé : *La condition des étrangers en France dans l'agriculture.* (Rapporteur: M. MASPÉTIOL.)

M. Émile PEYNAUD, pour ses travaux sur la maturation des fruits, le bilan de la fermentation alcoolique, le rôle de la fermentation malolactique, les phénomènes d'estéri cation dans les vins. (Rapporteur : M. LEMOIGNE.)

M. Alex MAUREL, directeur du Laboratoire municipal de Chimie, pour l'ensemble de ses études des méthodes d'analyse chimique et physique permettant de déceler les falsifications des divers produits colorants d'origine végétale. (Rapporteur : M. Émile ANDRÉ.)

DIPLOME DE MÉDAILLE DE BRONZE

M. Jean de CAMBIAIRE, directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Tarn, pour son important ouvrage intitulé : *Le Crédit Agricole mutuel en France.* (Rapporteur : M. CRAMOIS.)

VACANCES DE L'ACADÉMIE

La prochaine séance est fixée au mercredi 13 octobre 1954.

Imprimé par l'Imp. Alençonnaise, Place Poulet-Malassis, Alençon (Orne) France.
C. P. P P. 23579. — Dépôt légal 1954 - 4e trimestre. — N° 14. — 3.422

***

Les communications faites à chaque réunion et les observations auxquelles elles donnent lieu sont publiées dans les *Comptes Rendus des séances de l'Académie d'Agriculture* qui paraissent deux fois par mois, sauf en août et en septembre, et forment, chaque année, un volume de 700 à 800 pages.

Organe entièrement désintéressé, ayant toujours refusé d'insérer une publicité de quelque nature qu'elle soit, les *Comptes Rendus de l'Académie d'Agriculture de France* présentent au point de vue scientifique une haute tenue qui les place au rang des publications similaires de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine et de l'Académie Vétérinaire. Ce bulletin, qui a toujours trouvé auprès des élites scientifiques françaises et étrangères l'accueil le plus favorable, est indispensable à tous ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution des recherches agronomiques en France ainsi que des techniques nouvelles appliquées en agriculture.

Reconnue d'utilité publique, l'Académie est habilitée à recevoir des dons et des legs avec ou sans affectation spéciale ; les libéralités ainsi faites ont permis la fondation de nombreux Prix destinés à récompenser des recherches ou des essais portant sur toutes les branches de l'Agriculture Française.

***

Les prix et conditions d'abonnement pour l'année 1954 sont les suivants :

	France et Union Française	*Étranger*
	—	—
Abonnement annuel	1.200 fr.	1.500 fr.
Numéro au-dessous de 50 pages . . .	100 »	140 »
Numéro de 50 pages et plus	125 »	180 »

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année et peuvent être souscrits au siège de l'Académie d'Agriculture de France : 18, rue de Bellechasse, Paris (7e), avec paiement par chèque sur Paris, ou de préférence par virement ou envoi postal : C. C. P. 3829-19 Paris.

Les collections des années précédentes sont en vente, sauf épuisement, au prix de 1.700 fr. la collection reliée et de 1.300 fr. en fascicules séparés.

N° 14

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE
DU 7 JUILLET 1954

Présidence de M. Roger HOUDET, *Ministre de l'Agriculture*

M. Roger Grand, *Président.* — Discours 533

M. Robert Préaud, *Secrétaire perpétuel.* — Rapport annuel. 540

M. Roger Houdet. — Discours 546

Proclamation des noms des lauréats de l'Académie d'Agriculture 551

Vacances de l'Académie 552

Le Gérant : BERNARD GRISARD.

Imprimé par l'Imprimerie Alençonnaise, Maison Poulet-Malassis, Alençon (Orne), France
G.P.F.P. : 23.579 N° 14. — 10-54. — 3.422